

Zeitschrift: Tracés : bulletin technique de la Suisse romande
Band: 143 (2017)
Heft: 10: Bains urbains

Artikel: pRADEmatique genevoise
Autor: Santos, Yony / Poel, Cedric van der
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-736729>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

pRADEmatique genevoise

Lancé en novembre 2016, le concours d'idées pour l'aménagement de la rade de Genève a rendu son verdict: un palmarès stratégique et un projet lauréat pragmatique.

Yony Santos et Cedric van der Poel



Initiative du maire de Genève Guillaume Barrazzone (lire l'entretien sur www.espazium.ch), ce concours d'idées proposait aux participants d'imaginer de nouveaux principes d'aménagements pour la rade de Genève sur un périmètre s'étendant du pont du Mont-Blanc jusqu'à la future plage publique des Eaux-Vives sur la rive gauche, et au parc de La Perle du Lac sur la rive droite. Les objectifs étaient de faire émerger des visions alternatives, novatrices et différenciées, de susciter le débat et de stimuler la réflexion, et enfin d'élaborer une image directrice sur la base de laquelle serait lancée une grande consultation publique.

Le jury international a eu la lourde tâche d'évaluer et de choisir les projets lauréats parmi 70 propositions conçues

par des architectes, des architectes-paysagistes et des étudiants en master.

A ce jeu, le jury a choisi de récompenser un nombre restreint de projets (quatre), qui proposent des stratégies différentes et des aires d'intervention distinctes.

Le projet évidence

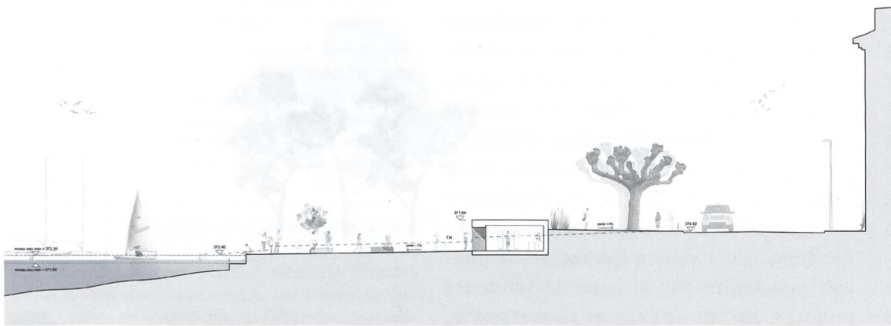
Si les deux premiers prix s'appuient sur la même charpente patrimoniale: le mur du quai qui file tout le long de la rade, le premier s'attache à réinventer l'espace et la friche urbaine, située entre ce mur et le lac, alors que le second développe des stratégies de relation et de cohésion entre la ville et le lac.

Œuvre du bureau genevois Pierre-Alain Dupraz Architecte, *Au ras de l'eau* s'impose par sa simplicité et une certaine

forme d'évidence. Il propose une promenade «à fleur de l'eau» organisée en séquences distinctes. Sur la rive droite, les empiètements du quai Wilson, entre La Perle du Lac et les Bains des Pâquis, laissent la place à des emmarchements et des plages de galets. Le quai du Mont-Blanc est revalorisé par une «plateforme lacustre de détente», à l'image du Seebad Enge à Zurich, et par un nouveau débarcadère pour les bateaux de la Compagnie générale de navigation (CGN). La promenade se prolonge sur la rive gauche, accessible par la future passerelle piétonne également remportée par Pierre-Alain Dupraz Architecte en 2012. Le quai de la rive gauche se déploie en une grande esplanade bordée en partie par un épais mur habité qui abrite les différents

1 AU RAS DE L'EAU (n° 665)

Pierre-Alain Dupraz Architecte, Genève

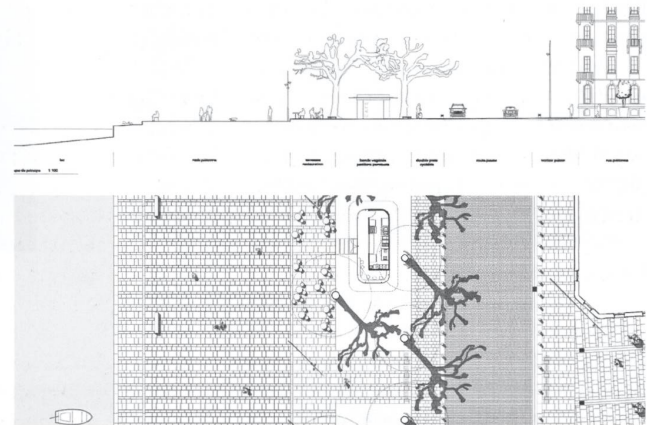


2 CONVERGENCE (n° 626)

Maxime Lecuyer et Ljirim Seljimi, Petit-Lancy



Rue du 31 Décembre



programmes (guinguettes, toilettes, hangars, locations de pédalos, etc.).

Le projet met en valeur les qualités de l'architecture de Pierre-Alain Dupraz : une sobriété précise, une « architecture topographique » (lire l'article « Une topographie ludique », *TRACÉS* n° 18/2016) que soulignent le travail sur les seuils très finement pensés entre la rue et le quai et entre le quai et l'eau. Le réalisme de ce projet permet aux autorités d'imaginer une suite concrète et rapide à ce concours d'idées.

Le projet cohésion

Développé par Maxime Lecuyer et Ljirim Seljimi, deux étudiants de la Haute école du paysage, d'ingénierie et d'architecture de Genève (hepia), *Convergences* se déploie au-delà des limites de la rade, entre le mur historique et la ville. Dans une représentation graphique de l'espace public, les auteurs du projet se sont appliqués à repenser tout particulièrement le lien entre la ville et l'eau. Ce travail de confluences se base sur un concept de maillage d'une grande force conceptuelle. Par leur situation unique vis-à-vis de la rade, neuf rues sont réorganisées selon une série d'interventions, dont la suppression de la circulation motorisée et du stationnement, et un travail d'unification par le revêtement du sol et les matériaux. Ces rues menant à la rade deviennent ainsi des « lieux d'animation, de représentation, d'échanges et de dialogues ».

Le projet symbole

Le troisième prix, *Jean-Jacques*, du bureau lausannois TRIBU Architecture, propose comme élément phare de son intervention une nouvelle attraction sur le lac, un nouveau symbole pour la rade. Un immense anneau relié directement à la future passerelle du Mont-Blanc vient compléter le chapelet des îles situées en aval du pont et donne une interprétation contemporaine et désenclavée de l'île Rousseau. Au-delà du « geste spectaculaire mais respectueux », pour reprendre les termes du président du jury Patrick Devanthery, *Jean-Jacques* imagine une nouvelle appropriation de la rade et une relation à l'eau inédite.

Le projet manifeste

Appliquant à la lettre l'une des données du programme – l'encombrement du site par les bateaux – le bureau zurichois Dürig répond par un projet radical, aux limites du sarcasme et de l'ironie. Un immense port

situé au centre de la rade et reposant sur un système complexe d'écluses fait disparaître les bateaux. Comme le souligne le rapport du jury, la dimension utopique de ce projet « rappelle les critiques émises par Superstudio dans les années 1970 ». Elle confère à la rade, par un nettoyage en règle des quais et du lac, soutenu par une série d'espaces publics plantés, une identité diamétralement opposée à celle – chaotique – d'aujourd'hui, basée sur un mélange de loisirs et d'activités artisanales.

Une vision pragmatique pour l'avenir de la rade

En couronnant un projet et non des idées – comme le soulignait l'intitulé du concours – le jury s'inscrit dans un pragmatisme qui caractérise ces dernières années la production architecturale et urbaine à Genève. En choisissant de récompenser des projets intensément complémentaires et non concurrentiels, notamment pour les deux premiers prix, le jury a préféré la faisabilité et le consensus au débat. Isabelle Charollais, directrice du Département des constructions et de l'aménagement de la Ville de Genève l'a souligné lors de la conférence de presse : « le concours d'idées a l'avantage de pouvoir construire sur la base de plusieurs projets ». *Au ras de l'eau* et *Convergences*, dont on imagine aisément qu'ils puissent être réalisés conjointement, proposent des aménagements rassurants et réalistes. Ce choix confirme une politique de la ville qui, si elle peut parfois sembler austère, se veut surtout pragmatique, continuiste et d'une grande exigence formelle, et dont l'architecture de Pierre-Alain Dupraz, lauréat des deux projets les plus emblématiques de Genève – le quartier de l'Etoile du grand projet urbain Praille Accacias Vernets et le réaménagement de la rade – semble être la digne représentation.

PALMARÈS

1^{er} rang/1^{er} prix (100 000.-) « AU RAS DE L'EAU »

Pierre-Alain Dupraz Architecte, Genève

2^e rang/2^e prix (90 000.-) « CONVERGENCE »

Maxime Lecuyer et Ljirim Seljimi, Petit-Lancy

3^e rang/3^e prix (50 000.-) « JEAN-JACQUES »

TRIBU Architecture SA, Lausanne

4^e rang/4^e prix (10 000.-) « LA RADE PUBLIQUE »

Dürig AG, Zurich

MEMBRES DU JURY (PROFESSIONNELS)

Patrick Devanthery, architecte, Genève (président)

Isabelle Charollais, Ville de Genève

Christelle Pally, Ville de Genève

Francesco Della Casa, Canton de Genève

Alexandre Wisard, Canton de Genève

François de Marignac, architecte, Genève

François Chaslin, critique d'architecture, Paris

Suzannah Drake, architecte, New-York

Jan Ammundsen, architecte, Copenhague

David Zahle, architecte, Copenhague

Elmar Lederberger, historien et économiste, ancien maire de la Ville de Zurich

Pia Durisch architecte, Lugano

Marie-Claude Béatrix, architecte, Zurich

Jean-Pierre Stefani, architecte, Genève

Thomas Lebedinsky, Ville de Genève (suppléant)

Bénédicte Montant, architecte, Genève (suppléante)

Pierre Bonnet, architecte, Genève (suppléant)

EXPOSITIONS

Les projets lauréats sont exposés jusqu'au 28 juin 2017

sur les quais Gustave Ador, Général-Guisan et Wilson.

L'ensemble des projets est également à découvrir

au Forum Faubourg, jusqu'au 19 mai 2017 (du lundi au samedi,

de 11:00–18:00).

APPLICATION MOBILE « LA RADE »

Disponible gratuitement sur l'App Store (iOS) et Google play

(Android), l'application « La rade » vous invite à faire une visite

360° de la rade et des projets lauréats. Cette application a été

réalisée en partenariat avec le studio genevois Apelab.



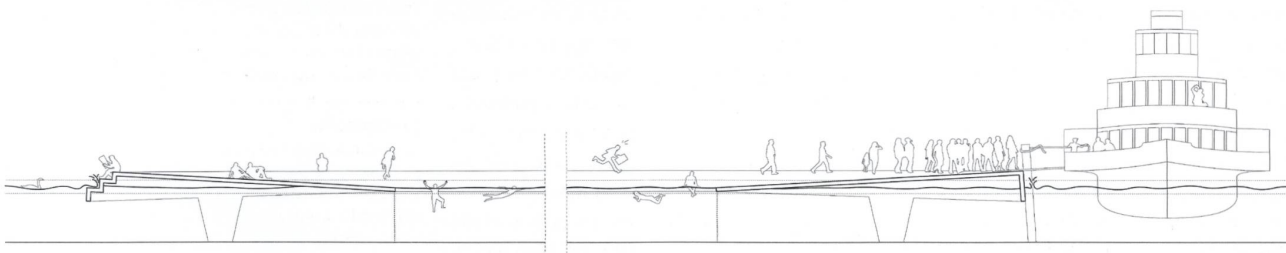
ESPAZIUM.CH

Les autres projets retenus au troisième tour sont visibles

sur www.espazium.ch

3 JEAN-JACQUES (n° 602)

TRIBU Architecture SA, Lausanne



4 LA RADE PUBLIQUE (n° 603)

Dürig AG, Zurich

